

Arrêt de la circulation non essentielle en provenance de l'extérieur de la région

Saguenay, le 28 mars 2020 – Faisant suite à l'annonce de l'ordonnance venant d'être décrétée par le gouvernement du Québec, le directeur de santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Dr Donald Aubin, tient à donner des précisions quant à la circulation dans la région et des mesures qui sont mises en place dès 16 h aujourd'hui.

Au cours des derniers jours, les directrices et les directeurs de santé publique des régions éloignées (Nunavik, Eeyou-Istchee Baie-James, Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ont discuté de cette éventualité afin de réagir à l'évolution de la situation épidémiologique de la COVID-19 au Québec. Plusieurs mesures ont déjà été mises en place, mais il demeurerait essentiel de fermer toute circulation non essentielle en provenance de l'extérieur de ces régions. La principale menace de contagion dans ces régions est les cas importés des autres régions du Québec, et ce, particulièrement des régions où la transmission communautaire a commencé à se développer.

Tout en protégeant les populations qui y habitent, la fermeture de ces régions amènera du répit aux territoires aux prises avec de la transmission communautaire. En effet, ce sont dans ces grands centres que sont concentrés les services de santé de troisième et de quatrième ligne. En fermant les régions éloignées, nous diminuerons la pression sur les besoins de services. De plus, les régions ainsi fermées pourront donner un coup de main aux régions débordées en prenant en charge les appels et les autres services pouvant se donner à distance. Enfin, dans la mesure où toutes ces régions seront fermées rapidement, elles pourraient organiser des corridors de services entre elles, soulageant d'une autre manière les régions centrales.

Les détails concernant les protocoles d'admission dans la région seront annoncés par le gouvernement au fur et à mesure qu'ils seront précisés.

Deux nouveaux cas confirmés dans la région

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce par ailleurs la confirmation de deux nouveaux cas positifs. Il s'agit de personnes ayant voyagé à l'étranger ou ayant été en contact avec un cas positif.

À ce jour, le bilan pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comprend 18 cas confirmés sur le territoire.

Toutes ces personnes se trouvent actuellement en isolement à domicile. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours afin de contacter tous les gens les plus susceptibles d'avoir été en contact avec les personnes infectées à la COVID-19. Pour l'heure, l'établissement indique que le risque demeure faible.

En date du 28 mars, l'établissement a réalisé 1 097 tests de dépistage depuis le 9 mars dernier.

Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean remercie la population pour sa mobilisation et rappelle l'importance de respecter les mesures d'isolement et de distanciation sociale recommandées par le gouvernement du Québec.

Pour plus d'information sur la COVID-19 et les mesures de précaution, cliquer ici : www.quebec.ca/coronavirus.

-30-

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca